



PREFET DE LA VENDEE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 16/DDTM85/115-SERN-NTB
portant octroi d'une autorisation de destruction ou perturbation intentionnelle
de spécimens d'espèces animales protégées**

Identite du tireur	Entreprise	Nom du navire
Alain HEUTTE	GAEC de la Marée Aiguillonaise	« CORAIL »
François MASSIAUD	GAEC de la Marée Aiguillonaise	« CORAIL »
Christophe SIMONEAU	GAEC de la Marée Aiguillonaise	« CORAIL »
Kevin PLAIRE	EARL de la Baie	« MELIDOR »
Gérard DALLET	EARL DALLET Gérard	« LE GRAND MAN »
Franck GENAUZEAU	EARL SALARDAINE- GAUTIER	« WALKYRIE »
Patrice SERANDON- LASALLE	SERANDON LASSALLE	« LA BAGARRE II »
Sylvie SERANDON- LASSALLE	SERANDON LASSALLE	« LA BAGARRE II »
Nils MUREAU	EARL YOU Père & Fils	« IGREC III »
Rémy BORDES	EARL VERINE Père & Fils	« OCEANICOR »
Benjamin GEMAR	EARL VERINE Père & Fils	« OCEANICOR »
Cédric BERTIN	SARL MARIONNEAU	« ARAMIS »
Yann MARIONNEAU	GAEC Les Bouchots d'Aramis	« APPEL DU LARGE »
Benoît DURIVAUD	SARL DURIVAUD	« ARGO »
Franck JULLIOT	SARL DURIVAUD	« ARGO »
Jean-Yves PRIOUZEAU	PRIOUZEAU Jean-Yves	« FLOREAL »
Gérard PRIOUZEAU	PRIOUZEAU Jean-Yves	« FLOREAL »